

Projet de fusion par absorption de la société BDR SAS

Le Conseil d'Administration de VDI Group S.A. réuni le 23 mars 2018 a approuvé le principe de la fusion par voie d'absorption de la société BDR SAS par VDI Group S.A. et a donné tous pouvoirs à son Directeur Général pour signer le traité de fusion. A l'issue de cette même réunion du Conseil d'Administration de VDI Group S.A, Monsieur David Buffelard, Directeur Général, a signé ledit traité de fusion.

Lien en capital entre les deux sociétés

BDR S.A.S détient un total de 3 672 068 sur les 4 703 000 actions composant le capital social de la société VDI GROUP SA et 7 289 560 droits de vote sur les 8 320 078 droits de vote de la société absorbante, VDI GROUP S.A.

La société absorbante, VDI GROUP S.A ne détient aucune participation dans la société absorbée, BDR S.A.S.

Motifs et objectifs de la fusion

Ce projet de fusion s'inscrit dans une démarche de rationalisation et de simplification de la structure de détention de VDI Group. Ainsi, du fait de la réalisation de la fusion, la société HELER S.A. de droit luxembourgeois qui détient 66,75% de BDR SAS, deviendra directement l'actionnaire principal de référence en détenant environ 52,20% du capital de VDI Group.

L'opération de fusion permettra dans un premier temps à VDI Group S.A. d'accroître ses fonds propres à hauteur de 3 669 291,33 euros, correspondant à la valeur de l'actif circulant et des charges constatées d'avance apportés par BDR S.A.S. (soit 504 927,29 €) augmentée de la valeur des immobilisations financières (soit 3 306 464,27 euros) et diminuée du passif pris en charge (soit 142 100,23 euros).

Toutefois cet impact sera immédiatement corrigé du montant de la réduction de capital de VDI Group S.A. (soit 2 239 961,48 euros) correspondant à l'annulation de ses 3 672 068 propres actions de 0,61 € de valeur nominale unitaire détenues par BDR S.A.S. et reçues lors de cet apport, ainsi qu'à due concurrence de l'affectation de l'écart entre la valeur nominale des actions et la valeur d'apport (soit 1 260 880,47 euros) sur le poste « Autres réserves » et prime de fusion d'apport et d'émission.

Rapport d'échange

La parité permettant de rémunérer les associés de BDR S.A.S. en actions de la société VDI GROUP S.A. a été déterminée sur la base d'une valorisation de VDI GROUP S.A. et BDR S.A.S. en retenant une valeur de l'action de VDI Group à 6 euros.

La valeur économique de BDR S.A.S., soit 22 200 857,88 euros, a été déterminée en tenant compte des éléments suivants :

- la valeur des titres de VDI GROUP S.A. détenus par BDR S.A.S. sur la base de 6 euros par action soit pour l'ensemble des 3.672.068 titres la somme de 22 032 408 euros ;
- augmentée de la valeur nette des autres actifs au 31/12/2017, soit 310 549,61 euros ;
- diminuée de la valeur des passifs au 31/12/2017, soit 142 100,23 euros.

Il sera ainsi créé et émis 3 700 281 actions nouvelles VDI GROUP S.A. de 0,61 euro de valeur nominale chacune entièrement assimilées aux actions existantes et portant jouissance rétroactivement au 1^{er} janvier 2018, attribuées aux associés de BDR SAS sur la base du rapport d'échange, soit 484,33 actions de la société VDI GROUP SA pour une action de la société BDR SAS.

Calendrier indicatif

Le projet de fusion sera soumis pour information et consultation aux instances représentatives du personnel dans les prochains jours et est soumis aux conditions suspensives suivantes :

- Approbation de la fusion et de la dissolution sans liquidation de BDR S.A.S. par l'Assemblée Générale extraordinaire des associés de la société BDR S.A.S.

Il devra ensuite être approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de VDI Group qui se tiendra le 31 mai 2018.

La fusion prendrait effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Les documents destinés aux actionnaires relatifs au projet de fusion seront mis à leur disposition dans les délais et selon les modalités prévues par la réglementation applicable.

Prochain communiqué : Résultats 2017 : le 26 mars 2018 avant bourse

Deux réunions d'information sont organisées le 28 mars 2018

- à 9h30 au Sofitel Paris Le Faubourg – 15 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris
- à 15h00 à la Banque de France – 4 bis Cours Bayard – 69002 Lyon

Inscription : finance@vdi-group.com

A propos de VDI Group

Créé en 1996, VDI Group distribue et conçoit tous types de piles, batteries, chargeurs, adaptateurs et produits d'éclairage portatifs. Il opère principalement dans le **domaine de la vente à distance** sur la base de catalogues de **produits consommables** à destination des entreprises, professionnels et collectivités (BtoB) et des particuliers (BtoC) mais également via **un réseau de magasins** 1001 Piles déployé essentiellement en franchises. VDI Group se développe, depuis sa création, par croissance organique et croissance externe. Cette stratégie lui a permis d'élargir son offre produits, de se positionner sur de nouveaux segments de marché et d'accroître son implantation internationale.

VDI Group fédère les marques :



allbatteries

MICROBAT

Contacts:

VDI Group

David Buffelard – Président Directeur Général

Tél : +33 (0)4 72 52 49 00 – finances@vdi-group.com

Actus Lyon

Amalia Naveira – Relations analystes/investisseurs - Tél : +33 (0)4 72 18 04 97 anaveira@actus.fr

Marie-Claude Triquet – Relations presse - Tél : +33 (0)4 72 18 04 93 - mctriquet@actus.fr

VDI Group est coté sur Euronext Growth™ – code ISIN n°FR0010337865

Avertissement

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue pas, ni ne doit être interprété comme, une offre de vente ou de souscription ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription (ou toute annonce d'une telle offre ou sollicitation à venir) de titres financiers en France, aux États-Unis d'Amérique (les "États-Unis") ou dans toute autre juridiction. Aucune offre de vente ou de souscription de titres ou de sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres ne sera faite en France, aux États-Unis ou dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant enregistrement, dispense d'enregistrement ou d'inscription ou qualification appropriée en vertu des lois sur les titres financiers de cette juridiction, et, de la même manière, la distribution de ce communiqué dans ces juridictions peut faire l'objet de restrictions. Les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer à propos de, et observer, ces restrictions. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les titres financiers de ces juridictions.

Les titres financiers auxquels il est fait référence dans ce communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le "US Securities Act") et ne peuvent être offerts, vendus, transférés ou aliénés autrement aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'obtention d'une exemption, ou dans le cadre d'une transaction non soumise, aux exigences d'enregistrement en vertu de la loi américaine sur les titres financiers et en conformité avec les lois étatiques applicables aux titres financiers. VDI Group n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une quelconque partie d'une offre aux États-Unis ni de procéder à une offre au public de titres en France, aux États-Unis ou dans tout autre pays.